



CMPN du 16 octobre 2018

39ème réunion

Paris, le 16 octobre 2018

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Roger Dillenseger
- Florent MONTEILHET
- Cyril ROMERO

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre CMPN s'ouvre aujourd'hui avec de la tristesse. La semaine passée, le ferroviaire a payé un lourd tribut sur le plan accidentel. De trop nombreux collègues ont malheureusement perdu la vie. Le ferroviaire est une industrie où la sécurité et la formation peuvent, pour certains, être un poste de coût. Néanmoins, c'est le prix à payer pour maintenir la sécurité OPTIMALE que nous devons à tous les salariés. C'est avec une immense douleur que l'UNSA-Ferroviaire a perdu, la semaine dernière, un de ses militants travaillant sur la région de Paris Saint-Lazare.

Nous pensons à leurs familles et leurs proches.

Aussitôt la trêve estivale consommée, le grand chamboule-tout du ferroviaire redémarre. Le Président de l'opérateur historique a dévoilé sa vision de l'avenir dans la Presse le 04 octobre dernier.

Il ambitionne une SNCF avec :

- Plus de voyageurs !
- Plus de mobilité du personnel !
- Plus de polyvalence !
- Plus de productivité ! (de l'ordre de 3 % par an pour un doublement de la marge opérationnelle)

Et surtout, avec moins de salariés !

L'UNSA-Ferroviaire, en rassemblant toutes ces données, anticipe un véritable « **plan social de performance** » et surtout un accroissement du développement des multi-compétences et des polyvalences élargies, pour un salaire gelé depuis plusieurs années...

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la fin programmée des recrutements au Statut combinée à ces nouvelles déclarations équivaut à une « double peine » pour les salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF !

Il est inacceptable qu'en pleine négociation de la Convention Collective Nationale (CCN) de la branche Ferroviaire, le Président du Directoire de la SNCF s'emploie à attiser la dureté du Nouveau Pacte Ferroviaire 2018.

En soufflant ainsi sur des braises encore chaudes, la Direction de l'opérateur historique joue clairement la carte de la provocation !

Dans le même temps, le 10 octobre dernier, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites a fait un bilan d'étape de la concertation sur la réforme en cours.

L'UNSA constate lors de ce point d'étape, qu'aucun chiffrage, ni aucun cas type n'ont été fournis. Il n'est donc pas possible à ce stade d'avoir une visibilité sur les effets concrets de ce changement de système et, par conséquent, sur la

possibilité d'en corriger ou non les aspects pénalisants.

Alors qu'une seconde phase de concertation va s'ouvrir dans les semaines à venir, l'UNSA estime qu'il est temps pour le Gouvernement de sortir des grands principes.

Avant d'être une question de comptabilité, un système de retraite est d'abord une conception de la société. Face à la complexité de ce dossier à grande technicité, face à son caractère socialement « très sensible » et donc particulièrement anxiogène, il faut que le Gouvernement dévoile ses intentions.

Organisation progressiste, l'UNSA n'a pas peur de la discussion. Encore faut-il désormais que l'on sorte du bois, des zones d'ombre et que le temps nécessaire à la concertation soit pris.

L'UNSA jugera sur pièces, au regard de la réalité des droits qui seront ou non garantis et du niveau de justice sociale atteint. Elle assumera en conséquence ses responsabilités devant ses mandants.

Le législateur, l'UTP et la branche nous imposent des rythmes de travail importants... Comme nous le savons toutes et tous, deux chapitres importants/prépondérants sont actuellement en cours de concertation, nous employons bien le mot « concertation », car depuis l'ouverture de nos travaux sur les critères de transfert, aucunes propositions des Organisations Syndicales ne trouvent grâce aux yeux de l'UTP. Il est temps maintenant, en responsabilité et surtout en maîtrise des horloges et du calendrier de passer à l'étape de la négociation. **L'UNSA-Ferroviaire demande à l'UTP d'introduire une dimension plus sociale dans ce texte que nous souhaitons vraiment moderne, pour une branche la plus attractive possible** (dixit le préambule de la V1).

Bien entendu, notre délégation interviendra au fil de la CMPN.

Merci de votre écoute.